

Les droits culturels au cœur des projets culturels Essonniers

Invitation

Mardi 26 septembre 2017, Domaine départemental de Chamarande de 9h30 à 16h30

Le respect des droits culturels est désormais reconnu comme le cadre de référence de l'exercice conjoint de la compétence culturelle par les collectivités territoriales et l'État par l'article 103 de la loi NOTRe. Que recouvrent précisément les droits culturels ? Comment les traduire dans les politiques publiques ? Comment les acteurs culturels peuvent-ils s'en saisir ?

Dans le cadre de la nouvelle politique culturelle adoptée le 27 juin 2016, le sujet des droits culturels et de l'accès à la culture pour tous irriguera l'ensemble des déclinaisons de la politique culturelle, dont il constituera un trait d'union transversal.

Le Département s'est engagé début 2016 dans une réflexion autour des droits culturels en partenariat avec le Réseau culture 21 dans le cadre d'un chantier de la démarche Paideia analysant le processus de création au regard des droits culturels.

6 équipes essonniennes ont suivi ce chantier avec des temps de rassemblements nationaux et départementaux.

Après 18 mois d'analyse, nous vous proposons un prolongement de ces réflexions le mardi 26 septembre au Domaine départemental de Chamarande de 9h30 à 17h30.

L'objectif de cette journée est de découvrir les enjeux que recouvrent les droits culturels dans les politiques culturelles et projets développés par les acteurs culturels. Comment observer et analyser sa pratique au regard des droits culturels ? Quels sont les points de veille dont chaque acteur peut se saisir ?

PRÉ-PROGRAMME

- 9H30 Ouverture par Madame Aurélie Gros Vice-présidente en charge de la culture, du tourisme et de l'action internationale
- 9H45 Présentation des fondamentaux des droits culturels, échanges
- 11H Ateliers d'analyses de cas
- 13h Déjeuner, buffet sur place
- 14h Questionnements sur les enjeux de traduction des droits culturels dans nos pratiques
- 16h Conclusion

- 16h30 Visite de l'exposition *Pas droit* de Robert Combas et les Sans-pattes au château de Chamarande